

le chiffre

Vingt « villages d'avenir »

Annoncé le 15 juin 2023 par la Première ministre Élisabeth Borne lors de son déplacement dans la Vienne, le nouveau programme « Villages d'avenir » vise à aider des communes rurales porteuses d'une dynamique globale dans

la conception et la réalisation de leurs projets.

Il apporte un soutien en ingénierie sur des projets concernant diverses thématiques : logement, mobilité santé, patrimoine, développement économique...

Dans les Deux-Sèvres, vingt villages ont été retenus. Ces

collectivités bénéficieront à partir de 2024 d'un accompagnement via un « chef de projet État » mis à leur disposition pour les aider dans la conception et la réalisation des projets identifiés.

Les communes lauréates sont Ardin, Azay-le-Brûlé, Beauvoir-sur-Niort, Beugnon-

Thireuil, Bougon, La Ferrière-en-Parthenay, La Mothe-Saint-Héray, Pamproux, Plaine-d'Argenson, Plaine-et-Vallées, Saint-Christophe-sur-Roc, Salles, Scillé, Saint-Généroux, Saint-Pardoux-Soutiers, Fenioux, Saint-Aubin-le-Cloud, Coulon, Saint-Aubin-du-Plain et Thénézay.